Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Intensification de la vaccination

[redacted], responsable du projet
« Intensification de la vaccination »

7 octobre 2021

Objectifs

- Vue d'ensemble de l'offensive en faveur de la vaccination
- Retours des cantons
- Soutien possible de la Confédération pour la mise en œuvre
- Recensement des besoins concrets des cantons
- Prochaines étapes

Contexte

Pourquoi une intensification de la vaccination ?

- Une couverture vaccinale élevée permet de sortir de la crise.
- Aujourd'hui, la couverture vaccinale est clairement insuffisante en Suisse.
- Le grand engagement et les efforts des cantons ne sont pas encore suffisants.
- Il faut amener le vaccin à la population – moins de trajet jusqu'aux centres de vaccination, davantage d'unités mobiles !
- Il y a beaucoup plus de centres de dépistage que de centres de vaccination.
- La population a un grand besoin d'information.
- Les pays ayant une forte couverture vaccinale attribuent ce succès entre autres aux contacts personnels.

État actuel

Grandes lignes de l’offensive

- Compléter l’information de la population dans son ensemble au moyen de contacts ciblés.
- Prendre si possible contact avec chaque personne non vaccinée en Suisse.
- Favoriser les vaccinations sur place chez les gens en déployant beaucoup plus d’équipes mobiles.
- Nous pouvons tous participer à l’effort ! Quiconque convainc une personne à se faire vacciner reçoit un bon d’achat de 50 francs.
- Des séances d’information et d’autres activités sont organisées durant la semaine nationale de la vaccination.

Vue d'ensemble de l'offensive en faveur de la vaccination

Semaine nationale de la vaccination (29.11 - 5.12)

- Le Conseil fédéral envoie une lettre à toute la population.
- Les assurances-maladie envoient une lettre à toutes les personnes dotées d'un numéro d'assuré.
- Les cantons organisent des séances d'information.
- Appel à la participation et à la collaboration de diverses organisations (financement inclus)
- Coup de projecteur médiatique sur la vaccination durant cette semaine
- Chaque membre du CF se rend dans un centre de vaccination.
- Campagne publicitaire avec des célébrités
- Renforcement de l'infoline vaccination
- Etc.
- **Coûts totaux : 15 millions de francs**

Services de vaccination et de conseil mobiles



- Objectif : une unité de vaccination (mobile) supplémentaire pour 50 000 personnes
- 172 nouvelles unités de vaccination requises
- 1 unité comprend 1 médecin, 3 personnes pour la vaccination, 3 pour les conseils → **Seuls les conseils sont financés, la vaccination en soi est à la charge des cantons** (=15 % des coûts salariaux pour le médecin, 3 pers. administrant les vaccins)
- Le canton bénéficie de **220 000** francs par unité mobile à condition que 75 % des unités attribuées soient actives pendant 6 semaines
- **Coûts totaux : 38 millions de francs**

Information ciblée



- Objectif : 1 conseiller pour 5000 personnes
- 1720 personnes sont nécessaires à cette fin.
- Le canton organise la prise de contact en veillant à ce que chaque personne ne soit contactée qu'une seule fois, par téléphone ou en personne.
- Le canton se voit confier un mandat de conseil.
- Le canton bénéficie de 14 000 francs par conseiller, à condition que 75 % des personne attribuées soient atteintes.
- **Coûts totaux : 24 millions de francs**

Bons d'achat en cas de conseil

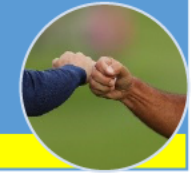

- Toute la population est appelée à diffuser des informations.
- En recevant la seconde dose (1re pour J&J), la personne peut indiquer qui l'a décidée à se faire vacciner.
- Cet « influenceur » reçoit un bon d'achat de 50 francs.
- Le canton décide où ces bons peuvent être échangés (transports publics en montagne, restauration, CFF, commerces spécialisés, etc.).
- 1 000 000 vaccinations
- **Coûts totaux : 50 millions de francs**

Soutien aux cantons par le biais de mandats, pas de modification d'ordonnance requise

Pilier 1 – Semaine de la vaccination

- **Début novembre (p. ex. 2e semaine de novembre)**

Slogan reste à déterminer

- Mesures prévues :
  - Spots TV, radio, annonces
  - Partenariats / coopérations avec les médias
  - Séances d'information organisées par les communes et les partenaires (associations sportives, ...)
  - Lettre du Conseil fédéral à la population
  - Infoline
  - Collaboration avec des célébrités
  - […]

Pilier 2 – Services de vaccination mobiles

Pilier 2 – Services de vaccination mobiles

- **Accès à bas seuil**, possibilité de se faire vacciner spontanément, là où les gens se trouvent

- S'adresser à la population par divers canaux :
  - **En amont**, en annonçant la possibilité de se faire vacciner sur place et par de la publicité
  - **Durant** la campagne de vaccination, par une bonne visibilité en incitant les gens à en parler entre eux et le personnel à aborder les clients et à leur conseiller le vaccin.

! Aujourd'hui, il importe d'atteindre les personnes critiques, celles qui sont mal informées ou incertaines, celles qui ont peur ou qui sont trop absorbées par leur quotidien !

Pilier 2 – Services de vaccination mobiles

Pilier 2 – Services de vaccination mobiles

- 1 médecin ou un pharmacien
- Personnel administrant les vaccins (assistants médicaux, infirmiers, samaritains ayant bénéficié d'une instruction)
- Personnel disponible pour renseigner et fournir de premiers conseils (porte à porte, aborder les passants)

Pilier 2 – Services de vaccination mobiles

Pilier 2 – Services de vaccination mobiles

Exigences

- Coûts de 220 000 francs par unité de vaccination mobile exploitée pendant 6 semaines, avec une durée totale d'exploitation de 324 heures au moins (6 semaines, 6 jours, 9 heures)

- Une unité de vaccination mobile supplémentaire pour 50 000 habitants non encore vaccinés

- 75 % des unités de vaccination mobiles attribuées sont actives pendant 6 semaines.

Pilier 3 – Information ciblée

Pilier 3 – Information ciblée

Conseils déployés par des professionnels de la santé

1. Professionnels de la santé qui informent d'ores et déjà (médecins, pharmaciens)

2. Professionnels de la santé en contact étroit avec les patients (services d'aide et de soins à domicile, [redacted], …)

3. Personnel des services de consultation familiale

Pilier 3 – Information ciblée

Pilier 3 – Information ciblée

Conseils déployés par du personnel non médical

Ce personnel doit disposer de connaissances de base suffisantes sur la vaccination.

1. Conseils par téléphone par les équipes de traçage des contacts
2. Conseils de [redacted] ou des services de [redacted]

Un conseiller devrait être disponible pour 5000 habitants

Contacter chaque personne 1 seule fois

Pilier 3 – Information ciblée

Pilier 3 – Information ciblée

Exigences

- Coûts de 14 000 francs par conseiller intervenant pendant 4 semaines, avec une durée d'intervention minimale de 232 heures (4 semaines, 7 jours, 8,3 heures)
- Un conseiller pour 5000 habitants
- 75 % des heures de conseil attribuées sont réalisées

Pilier 4 – Bons d’achat en cas de conseil

Pilier 4 – Bons d’achat

Conseils déployés par un proche

- Tout le monde peut tenter de motiver une amie, ses voisins, son employeur ou des membres de sa familles à se faire vacciner.
- Une personne entièrement vaccinée peut indiquer le nom de la personne qui l’a persuadée.
- Cette dernière recevra un bon d’achat de 50 francs ; les cantons décident où les bons peuvent être échangés (transports publics de montagne, restauration, etc.)

Résultats de la consultation

Retours Offices

- Les piliers 1 à 3 sont les bienvenus
- Le quatrième pilier est rejeté
- La protection des données doit être prise en compte lors des conseils déployés.

Retours sozialen Partner

- Commentaires de : [redacted]
- Accueillir une nouvelle intensification/campagne de vaccination dans le but d'augmenter le taux de vaccination.
- La semaine de vaccination est soutenue (avec la possibilité de participer activement).
- Les Bons d’achat: une évaluation plutôt critique

Retours des cantons

61,5% (16) Accueille favorablement la campagne de vaccination

1. Semaine de vaccination : 100% Oui

Pilier 1 – Semaine de la vaccination

2. Équipes mobiles de vaccination : 54% (13) Oui

Pilier 2 – Services de vaccination mobiles

3. Information ciblée: 27% (7) Oui

Pilier 3 – Information ciblée

4. Bons d'achat : 4 % (1) Oui

Pilier 4 – Bons d'achat

Retours des cantons

Pilier 2 – Services de vaccination mobiles

- Développer les solutions et les offres cantonales existantes
- Conditions (1 unité par 50 000 habitants n'a pas de sens pour les petits cantons)
- Pénurie de personnel spécialisé



- Le travail avec les communes est considéré comme un grand succès



Retours des cantons

Pilier 3 – Information ciblée

- Mandat de conseil pour les médecins et les pharmaciens
- La confiance dans le conseiller est essentielle
- Non compatible avec la culture
- Statut vaccinal non connu
- Pénurie de personnel spécialisé

- Renvois directs en coopération avec les autorités communales
- Conseil obligatoire sur la vaccination avant un test rapide récréatif
- Conseils ciblés auprès de groupes de population

Retours des cantons

Pilier 4 – Bons d'achat

- Injustice envers les personnes déjà vaccinées
- Les incitations financières à la vaccination donnent un mauvais signal (également pour les vaccinations futures)

−

- Indemnisation des médecins pour le conseil

+

Soutien possible de la Confédération

Démarches accomplies

Pilier 2 – Services de vaccination mobiles

- Contacts avec [redacted]
- Recours aux [redacted] pour la vaccination mobile
- [redacted]
  - Peut offrir des communications / une mise en réseau dans 11 cantons contractuels en matière de tests
  - Possibilité d'étendre les sites de tests pour y vacciner
  - Savoir-faire en matière de solutions évolutives (centre de vaccination [redacted]
  - Personnel du centre de vaccination et du regroupement de tests [redacted]
- [redacted]
  - Expériences en matière de recrutement, vaste réseau
- [redacted]
  - Expériences en coopération avec les employeurs (= clientèle cible)
  - Expériences en recrutement du personnel, personnel disponible

Démarches accomplies

Pilier 2 – Services de vaccination mobiles

- Besoin d'harmonisation entre les fournisseurs
- Mise en place d'un projet global
  - pour coordonner l'affectation du personnel
  - pour assurer la répartition géographique entre fournisseurs
  - pour coordonner au besoin la disposition de la logistique entre fournisseurs
- Définition de conditions générales uniformes souhaitée

Démarches accomplies

Pilier 3 – Information ciblée

- Contacts avec
  - [redacted] pour l'information et le conseil
  - Intervention de [redacted] pour la vaccination mobile et le conseil
  - Intervention d'**associations d'aide et de soins à domicile** pour le conseil
  - [redacted] pour l'information et le conseil

  - [redacted] offre un soutien en matière de formation des conseillers

Discussion approfondie

Discussion approfondie

Pilier 1 – Semaine de la vaccination

- Séances d'information organisées par les cantons, les communes et diverses organisations (p. ex. communautés religieuses, associations sportives, etc.)
- …

Discussion approfondie

Pilier 2 – Services de vaccination mobiles

- Soutien → 220 000 de francs
- Horaires (6 semaines, 6 jours, 9 heures)
- Personnel (1 médecin, 3 personnes administrant les vaccins, 3 conseillers)
- …

Discussion approfondie

Pilier 3 – Information ciblée

- Soutien →14 000 francs
- Horaires (4 semaines, 7 jours, 8,3 heures)
- Formation des conseillers
- Technique de prise de contact
- …

Discussion approfondie

Pilier 4 – Bons d'achat

- Montant de 50 francs
- Modalités d'émission des bons
- Envoi uniquement en Suisse
- …

Prochaines démarches

- Échanges pendant la mise en œuvre
- Remarques à communiquer par écrit

Questions, suggestions ou remarques ?

Merci du fond du

